

# PETITION

Adresse aux autorités et au Parlement Israélien

Au nom du respect de la liberté des parlementaires du monde entier d'exercer leur mandat, nous disons notre désaccord avec les violentes menaces exercées contre la députée Haneen Zoabi.

En vérité elle ne fait que rappeler le droit international.

Elu(e)s de diverses opinions, de France et d'Europe nous demandons au Parlement israélien de créer les conditions pour que la députée Haneen Zoabi retrouve l'intégralité de ses droits de parlementaire, sans restriction

**Pétition à retourner au bureau parlementaire de Patrick Le Hyaric**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....Courriel.....

par téléphone : 01 49 22 72 76 / 01 49 22 66 24/ 01 49 22 72 01

ou par mail à : [assistant.patrick.lehyaric@hotmail.fr](mailto:assistant.patrick.lehyaric@hotmail.fr)

par courrier : Bureau parlementaire de Patrick Le Hyaric, 164 rue Ambroise Croizat  
93528 Saint-Denis Cedex